

Bolloré sera à Lyon avant la fin de l'année

Article rédigé par Jean-François Belanger le 25/02/2013 à 12:30

Vincent Bolloré, président du groupe éponyme, a pris de court Gérard Collomb, maire de Lyon, en annonçant, le 21 février dernier dans un communiqué, que son système d'autopartage serait présent à Lyon, avant la fin de l'année.

Le jour même où le président du Grand Lyon présentait les innovations destinées à faire du Grand Lyon une agglomération "intelligente", Vincent Bolloré, président du groupe éponyme, annonçait que son système d'autopartage Autolib' sera proposé aux Lyonnais et aux Villeurbannais avant la fin de cette année.

Un marché courtisé

Directement inspiré du modèle parisien qui fait ses preuves : 1,3 million de locations pour quatorze mois d'existence et 1 000 stations supplémentaires en prévision, le projet ne semble pas pour autant déplaire à la Communauté Urbaine de Lyon qui a aussitôt reconnu qu' *"un travail est effectivement engagé avec le groupe Bolloré depuis plusieurs semaines pour proposer une nouvelle offre d'autopartage qui serait composée de véhicules électriques fonctionnant avec de l'énergie verte, répartis sur Lyon et Villeurbanne"*. Une nouvelle offre effectivement, car il existe déjà un système Autolib' lyonnais qui a vu le jour en 2003 sous forme associative avant d'être repris, en 2011, par Lyon Parc Auto, société dans laquelle la ville de Lyon, la Communauté Urbaine et le département du Rhône détiennent plus de 60 % du capital. A ce jour, cette offre revendique une centaine de véhicules une trentaine d'emplacements et 1 500 abonnés. Plus récemment, on se souvient de l'expérience de Car2go, mise en place en 2012, dont la société régionale de location de véhicules automobile Cargo, a déjà assigné la société allemande Daimler et Europcar, promoteurs de Car2go pour concurrence déloyale et plagiat auprès du tribunal de grande instance de Paris. Le Grand Lyon, lui, n'avait rien vu venir !

<http://www.busetcar.com/actualites/detail/63172/bollore-sera-a-lyon-avant-la-fin -de-l-annee.html>